

Chers amis, chers camarades,

Nous souhaitons aussi vous alerter sur un événement qui démontre la façon avec laquelle le Medef et ce gouvernement entendent réprimer toute contestation dans ce pays !

En effet, c'est demain le 27 Mai, que la direction d'Air France fait juger 16 salariés.

Reprenons les faits : c'est le 5 octobre 2015, lors d'une session de Comité Central d'Entreprise, que le tissu social d'Air France, déjà fortement abîmé, s'est déchiré en même temps que le tissu de la chemise du DRH.

Aujourd'hui, 16 salariés sont traînés devant les tribunaux par la direction de l'entreprise. 11 seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et 5 concernant « l'affaire » de la chemise.

2 pilotes, accusés d'avoir ouvert un portique d'accès aux grévistes dans le siège, ne seront pas jugés. Le procureur vient de classer la plainte d'Air France sans suite. Ils ont pourtant reçu une sanction.

Rappelons en préambule que la direction d'Air France avait fait installer en catimini 6 caméras la veille du CCE et avait décidé au dernier moment de fermer la grille d'accès au parvis du siège Air France à ses propres salariés. Une enquête de journalistes indépendants, sur le site « lesjours.fr » apporte des éléments troublants quant à l'attitude de la direction.

La violence sociale orchestrée par la direction des ressources humaines de l'entreprise a entraîné la colère des salariés qui s'est exprimée ce 5 octobre. On ne réunit pas 2500 salariés de toutes les catégories de l'entreprise par hasard. !

Pour mémoire, c'est le déclenchement du plan B, un plan d'attrition de l'activité Air France avec plus de 2900 suppressions d'emplois dans toutes les catégories de personnels, qui a mobilisé cet énorme cortège de manifestants et par la suite l'envahissement du CCE. L'entreprise a elle-même reconnu que son plan était inacceptable puisqu'elle l'a finalement retiré fin 2015.

Dans ces conditions, nous sommes complètement solidaires de nos camarades d'Air France et comme nous le vivons actuellement, nous nous élevons contre toute criminalisation de l'activité syndicale.

Bien au contraire, ce sont ceux qui défendent l'emploi contre les vellétés des requins de la finance qui devrait être encouragés et félicités. En cette veille de procès scandaleux, aux côtés des camarades d'Air France, nous exigeons :

- l'arrêt des poursuites judiciaires et le retrait des procédures de sanction,
- la réintégration des 4 collègues licenciés : Pascal, Samir, David et Fabrice et l'arrêt du recours auprès du ministère du travail à l'encontre de Vincent, délégué du personnel à la Maintenance.

Merci de votre attention et pour prolonger cette grande journée d'action, nous vous donnons rendez-vous toute à l'heure à 14h au péage auto-routier de Tarbes Ouest pour continuer nos actions publiques. (Demain action Cazeneuve).